



Extract of Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/certificat-d-immatriculation>

# Certificat d'immatriculation

- Mairie - Démarches et Formulaires -



Publication date: dimanche 12 octobre 2014

---

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

---

Avant de circuler sur la voie publique, tous les véhicules terrestres à moteur (voitures particulières, 2 roues et scooters (y compris les moins de 50 cm<sup>3</sup>), moto, quad, cyclomoteurs, tricycles, quadricycles, camping-cars, camionnettes, tracteurs et autres engins agricoles), ainsi que les remorques dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés.

## Téléservice

- ▶ [Demande en ligne de certificat de situation administrative \(non gage et non opposition\)](#)

## Formulaires

- ▶ [Demande de certificat d'immatriculation \(ex-carte grise\) d'un véhicule neuf \(Cerfa n°13749\\*03\)](#)
- ▶ [Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule \(Cerfa n°13750\\*03\)](#)